

Accueil / France - Monde / Environnement

## Castelnaudary : les déchets verts valorisés localement



Une visite chez Nathalie Dardier, à Mireval-Lauragais. / Photo Gladys



**Environnement, Castelnaudary, Aude**

Publié le 20/01/2022 à 07:35

### **Environnement. Une expérimentation du Smictom de l'Ouest audois.**

Le Smictom (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) intervient sur un territoire réunissant les communautés de communes Castelnaudary Lauragais Audois et Piège Lauragais Malepère. Depuis quelque mois, le syndicat s'est lancé dans une expérimentation avec le monde agricole, la chambre d'agriculture et la ville de Castelnaudary avec le soutien financier de l'Ademe et de la Région Occitanie.

"Nous avons chaque année un volume de 4 000 tonnes de déchets verts à traiter qui, jusqu'à présent, le sont par le Covaldem, via Alzonne et Carcassonne, avec un coût significatif de 104 € la tonne, soit un coût total de 400 000 €", explique le président Philippe Greffier, qui évoque la réflexion menée au sein du syndicat pour arriver à une piste "plus vertueuse d'un point de vue environnemental, économique et qui privilégie

l'économie circulaire. On a donc travaillé pour que ces déchets verts issus de la tonte de pelouse, de la taille des haies... puissent être revalorisés localement".

### **Une expérimentation sur 2 000 tonnes**

L'expérimentation porte sur la moitié du gisement, soit 2 000 tonnes. Deux sites ont été identifiés. "Au-delà de 1 000 tonnes, nous sommes obligés de réaliser des investissements lourds, des dalles en béton... Comme il s'agit d'une expérimentation, nous ne l'avons pas souhaité", précise le président du Smictom. Les deux sites ? Castelnaudary "pour être au plus près du gros du gisement et aussi par ce que deux lieux étaient disponibles : l'un à l'espace écologique et un autre tout près, appartenant à la ville, fermés tous les deux. Ici sont traités deux types de déchets verts : ceux amenés en déchetterie par les usagers et ceux recueillis dans les bennes mises à leur disposition en ville. On s'assure de leur qualité, on en extrait tout ce qui n'est pas déchets verts.

### **Transformé en compost**

Vient ensuite un prestataire qui les broie avant de les amener chez un agriculteur volontaire, comme Nathalie Dardier, où il est transformé en compost avant d'être ensuite épandu dans les champs. "Tout ça pour un coût de 35 € la tonne au lieu de 104", poursuit Philippe Greffier. La chambre d'agriculture intervient pour la validation du process et le suivi, et permet d'évaluer l'apport réel que ce compost apporte en matière de qualité à la terre ; le comité de développement agricole met en relation la collectivité et les agriculteurs ; la Région, comme l'Ademe ont subventionné à hauteur de 35 000 € chacun un projet qui s'élève à 122 000 €. Chaque partenaire apporte son écot pour la bonne cause. On développe des filières courtes avec la volonté qu'il n'y ait pas plus de 10 km entre le lieu de gisement et celui d'épandage", précise le président.

### **Depuis octobre**

Les premiers broyats ont eu lieu en octobre, dès la convention signée. C'est donc Nathalie Dardier qui, la première, a accepté de se prêter à l'expérimentation. Les andains stockés en bordure d'un champ seront épandus au bout de 9 mois. Un début prometteur, qui motive le Smictom à étendre l'expérimentation à 1 000 tonnes de déchets verts supplémentaires. "Les gisements seraient, là, plutôt vers Bram et Montréal. On est en recherche d'une zone qui ne demande pas d'investissement mais juste à être sécurisée

et fermée pour y stocker ces déchets verts et faire une expérimentation là-bas. L'enjeu est bien de faire en sorte que ce qui coûtait cher hier, puisse être valorisé localement. Nous sommes en train de travailler sur une signalétique à apposer sur les bennes pour sensibiliser et expliquer aux usagers que ce qu'ils mettent là finira dans leur assiette. C'est du gagnant-gagnant pour tout le monde. Notre but est d'arriver à développer des filières locales et, pour ces déchets-là, d'arriver à en traiter le maximum. 4 000 tonnes, c'est 400 000 €, c'est un enjeu fort". Et Philippe Greffier d'annoncer, pour le mois de mars, une réunion avec la Région sur l'économie circulaire, afin d'identifier différentes pistes en direction du monde industriel.



**Gladys Kichkoff**

[Voir les commentaires](#)